

ASP-Yvelines

RAPPORT FINANCIER

Année 2017

Les produits

Les charges

Bilan au 31 décembre 2017

Compte 2017 de Produits et Charges

Budget 2018

oooooooo

Exercice 2017

L'exercice 2017 se termine avec un excédent de 348 €.

Le montant des charges est de 47 537 € (46 137 hors provisions) et donc inférieur au budget prévu (50 150 €). Les ressources 2017 se montent à 47 885 €. Par rapport à l'année précédente, les comptes restent stables d'une année sur l'autre avec un solde positif similaire (+373 € en 2016) mais il est à noter que les charges et ressources sont inférieures d'environ 6 000 €, c'est-à-dire en baisse de 12%.

La structure des produits et des charges 2017 est détaillée ci-après.

1. Les produits

Des organismes et administrations territoriales qui ont soutenu financièrement notre Association les années précédentes ont continué à le faire en 2017 :

- la CNAMTS/SFAP (14 590 €), en hausse et qui revient au niveau de 2015.
- le Conseil général des Yvelines (1 000 €, comme en 2016).
- la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, maintenue au niveau de 2016 (3 000 €).
- les Villes d'Andrézy, Bougival, Buc, Chambourcy, Coignières, Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine, Élancourt, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, Houilles, Le Chesnay, Le Pecq, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Poissy, Port-Marly, Rambouillet, Saint-Nom-la-Bretèche, Sartrouville, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Voisins-le-Bretonneux.

Le montant total ainsi octroyé par les administrations territoriales s'établit à 14 875 €, au même niveau qu'en 2016.

Le total des subventions ainsi comptabilisées en 2017 est de 29 465 €, soit +8 % par rapport à 2016, la subvention CNAMTS/SFAP reçue étant d'un niveau supérieur aux attentes.

Parmi les aides privées et les dons des personnes morales, d'un total de 7 105 €, des contributions significatives ont été apportées notamment par :

- l'association de bienfaisance de la CFAO (ABCFAO),
- l'Accueil International de Saint-Germain-en-Laye (AISG),
- le Lions Club de Noisy le Roi – Bailly,
- le Lions Club de Maisons-Laffitte,
- le Lions Club de Neauphle-le-Château,
- le Rotary Club de Montfort-l'Amaury – Houdan,
- l'AASP – Association pour l'Accompagnement en Soins Palliatifs de La Verrière,
- the Holy Trinity Church (Maisons-Laffitte).

A noter également une aide de 500 € reçue de la Caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines (CPAM), comme en 2016.

Il y a lieu de mentionner également les ressources apportées par :

- L'aide financière pour la formation et les groupes de parole des bénévoles de :
 - l'Hôpital La Porte Verte à Versailles,
 - le Centre Hospitalier Privé de l'Europe à Port-Marly,
 - la Clinique Saint-Germain à Saint-Germain-en-Laye.
- L'aide financière du réseau de soins palliatifs à domicile REPY qui a participé de nouveau aux dépenses liées aux groupes de parole des bénévoles des équipes de domicile et à leurs accompagnements.

Le total des aides privées et les dons des personnes morales ainsi comptabilisées en 2017 est de 8 590 €, en forte diminution par rapport à 2016, en raison notamment de la fin de la répartition sur les 3 exercices précédents d'une subvention importante consentie par un établissement bancaire.

Mentionnons aussi les dons et apports des personnes privées faisant partie ou non des 111 adhérents :

- Les cotisations et dons des personnes physiques (6 034 €), en baisse par rapport à 2016 qui avait connu des dons exceptionnels.
- La participation des bénévoles aux frais de stages (1 158 €), en baisse d'un quart par rapport à 2016 (1 572 €) car moins de stages ont été suivis en 2017.

Enfin, les intérêts du livret A du Crédit Agricole se montent à 465 €.

Le total des ressources comptabilisées en 2017 est de 47 885 €, en baisse de 12 % par rapport à 2016 ; pour les raisons explicitées ci-dessus.

2. Les charges

Le montant des charges pour 2017 est de 47 537 € (46 137 € hors provisions, soit 12% de moins qu'en 2016).

Les charges liées aux entretiens préalables (honoraires) et à la formation initiale (stages IFS) se montent à 4 465 €, en augmentation par rapport à 2016 (4 071 €).

La formation continue (groupes de parole, stages, congrès) représente une charge de 12 134 €, en baisse par rapport à 2016 (18 298 €), en raison notamment du regroupement de certains des groupes de parole, d'un nombre de stages moins élevé et surtout du coût nettement moins important de la participation aux congrès.

Le budget prévu pour l'assistante (salaire et charges sociales) se montait à 14 050 €. En réalité, ce poste a été de 16 313 €, un dépassement des heures de travail prévues pour l'assistante ayant été rendu nécessaire par l'activité soutenue du bureau de l'association et du travail supplémentaire induit notamment par l'édition de 4 numéros de la Gazette, toujours en l'absence d'un responsable que l'association recherche.

Le budget Communication (1 500 €) a été utilisé au plus juste, à environ 55% (820 €), nonobstant une activité très soutenue de la cellule Communication.

Les loyer et charges locatives sont conformes au budget prévu. En revanche les frais d'achat de fournitures (1 821 €) sont plus élevés que prévus (1 200 €) en raison notamment du rachat imprévu d'un PC pour le bureau et d'un besoin accru de moyens d'impression.

Quant au montant du remboursement des frais kilométriques des bénévoles et des psychologues (2 766 €), il est conforme au budget (2 700 €).

3. Conclusion

En conclusion, nous retenons de l'exercice 2017 les faits principaux suivants :

- Le résultat de l'exercice est positif : + 348 €. Il sera incorporé au fonds de réserve de l'association.
- Les ressources globales sont en baisse en raison de la baisse des dons privés (il n'y a pas eu de dons exceptionnels contrairement à 2016) et de l'arrêt d'une aide financière qui s'était étalée sur les 3 exercices précédents.
- Des dépenses de formation initiale en hausse grâce à un meilleur recrutement.
- Des dépenses de formation continue en baisse (regroupements d'équipes pour les groupes de parole, nombre de stages moins élevé, frais de congrès réduits).
- Des dépenses de fonctionnement globalement stables.

Ci-après, sont présentés les 2 tableaux financiers récapitulatifs de l'exercice 2017.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2017

Charges	Réalisé		Budget 2017 Montant	Produits	Réalisé		Budget 2017 Montant
	2016 Montant	2017 Montant			2016 Montant	2017 Montant	
Recrutement, sélection, et formation initiale	4 071	4 465	4 450	Subvention CNAM-TS	12 544	14 590	11 000
Formation continue et congrès	18 298	12 134	17 700	Subventions territoriales	14 745	14 875	15 000
Loyer et charges locatives	5 944	6 038	6 100	Aides privées et dons des personnes morales	13 281	8 590	8 050
Fonctionnement et gestion	6 621	7 187	7 675	Cotisations et/ou dons des personnes physiques	8 986	6 034	7 500
Personnel salarié	16 966	16 513	14 225	Participation aux frais de formation	3 809	3 316	3 950
Provisions	1 500	1 200		Produits financiers	408	465	500
				Produits exceptionnels	0	15	0
Excédent de l'exercice	373	348	0	Reprise de provisions	0	0	4 150
TOTAUX	53 773	47 885	50 150	TOTAUX	53 773	47 885	50 150

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF	2015	2016	2017	PASSIF	2015	2016	2017
Liquidités au 31 décembre :				Réserve de fonds de roulement	7 625	7 625	7 625
Banque (BNP)	3 305	3 133	1 131	Fonds de réserve	45 177	44 763	45 136
" " (CA)		5 454	7 514	Charges à payer	5 365	7 510	6 509
Livret A	67 592	62 019	62 485	Produits perçus d'avance	6 358	3 017	3 050
Produits à recevoir	950	2 118	2 327				
Associés - Compte d'apport à REPY	500	500	500	Provisions sur salaires	1 186	1 386	1 586
Charges constatées d'avance			47	Provisions sur risques	7 050	8 550	9 750
				Excédent ou perte de l'exercice	-414	373	348
TOTAUX	72 347	73 224	74 004	TOTAUX	72 347	73 224	74 004

Budget prévisionnel 2018

1. Hypothèses pour les charges

Le budget 2018 est bâti sur les hypothèses suivantes :

- maintien et renforcement des 10 équipes de bénévoles en place (9 en institution, dont certaines partagent le même groupe de parole, et 1 à domicile qui regroupe en fait 2 équipes qui œuvrent sur 3 sites) ;
- respect des étapes de formation initiale ;
- poursuite des efforts de promotion, de recrutement et de communication sur les soins palliatifs ;
- poursuite de l'effort commun pour maintenir les dépenses de fonctionnement au niveau le plus bas possible.

S'agissant de la formation initiale, le budget de 2018 est basé sur les chiffres suivants :

- | | |
|--|----|
| - premiers entretiens : | 20 |
| - deuxièmes entretiens avec un psychologue : | 14 |
| - stages SIO (Session d'initiation et d'orientation, ex-IFS) : | 12 |
| - stages SI (Session d'intégration, ex-FIP) : | 10 |

Pour la formation continue :

- 9 groupes de parole suivront en moyenne 10 sessions par an
- participation individuelle à un stage de formation continue : 50 en stages extérieurs.

2. Hypothèses pour les ressources

Le budget global 2018 se monte à 48 000 €. Il est présenté dans le tableau qui suit.

Comme habituellement à cette époque de l'année, le niveau de ressources nécessaire n'est pas certain et de nouvelles ressources de financement sont à rechercher. En particulier, les prévisions de baisse des subventions en général obligent de prévoir qu'une partie du financement de 2018 nécessitera une reprise de provisions.

Comme chaque année, les efforts de recherche de subventions et de dons doivent donc être poursuivis à court terme pour pérenniser les activités de l'association.

* * * * *

BUDGET 2018

Charges	Budget 2018 Montant	Produits	Budget 2018 Montant
Recrutement, sélection, et formation initiale	4 000	Subvention CNAM-TS	12 000
Formation continue et congrès	13 120	Subventions territoriales	14 000
Loyer et charges locatives	6 100	Aides privées et dons des personnes morales	8 600
Fonctionnement et gestion	9 180	Cotisations et/ou dons des personnes physiques	6 200
Personnel salarié	16 600	Participation aux frais de formation	4 950
Provisions	0	Produits financiers	450
		Reprise de provisions	2 800
TOTAUX	49 000	TOTAUX	49 000

* * * * *